

Notice n° 58 MAR 1920 100 H. Lecoutre 1919 Housain

2972

Nom : Lecoutre

Prénoms : Alphonse Constant Paul **Surnoms :** *le Pêche* *le Pêcheur* *le Pêcheur de la* *Fontaine de la*

ÉTAT CIVIL.

Né le 18 août 1899, à Afferden, canton de Marquise, département du Pas-de-Calais, résidant à Afferden, canton de Marquise, département du Pas-de-Calais, profession de Cultivateur d'après 1918.

Fils de Alphonse Paul et de Marie Thérèse, domiciliés à Afferden, canton de Marquise, département du P.-d.-C.

Marié à

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 93 de la liste du canton de Marquise.

Classé dans la 4^e partie de la liste en 1918.

Classé dans la ... partie de la liste en 19...

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Armée active. 11^e Rég^t de Cavalerie, 1^{er} d^e, 11^e Rég^t de Hussards, 1^{er} d^e.

Disponibilité et réserve de l'armée active. 6^e Rég^t de Dragons, 2^e Escad^{on} de Cavalerie, 6^e Escad^{on} de Cavalerie, 1^{er} d^e, 6^e Escad^{on} de Cavalerie, 1^{er} d^e.

Armée territoriale et sa réserve. SANS AFFECTATION.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D DOMICILE.	U RÉSIDENCE.
21. 8. 28	Le Was	Arron	R	
8. 9. 27	Audinghem	Arron	R	
4. 11. 31	Wimille	Arron	R	
	Wimille	Arron		

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES. 1^{er} d^e Allemagne du 23 Mars 1918. Flandres (du 23 Octobre 1918).

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC. Médaille commémorative de la grande guerre.

PÉRIODES DE SERVICES.

Réservé... 1^{er} dans l... du... au... 2^e dans l... du... au... Supplémentaires dans l... du... au... Armée territoriale. 1^{er} dans l... du... au... Supplémentaires dans l... du... au... Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du... au... Du... au...

EPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).